

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAU**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

Délibération n° 2025-08-87

Date de la convocation : 13 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de procurations : 3

**Votes** : 18

Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 0

Le **dix-neuf décembre deux-mil-vingt-cinq à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, ROCHETIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan.

**Procurations :**

EBOLI Laure, procuration à LESCANNNE Etienne

SANTIAGO François, procuration à MERLE Evelyne

ORIOL Jessica, procuration à CROZET Hélène

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20251219-2025-08-87-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2025

Absents excusés : MASSARDIER Alexandre, SEUX Christian

Secrétaire : MERLE Evelyne

**OBJET : FINANCES COMMUNALES – DEMANDE DE SUBVENTIONS AGENCIE DE  
L'EAU LOIRE-BRETAGNE 2026**

Monsieur le maire donne connaissance au conseil municipal des dispositions mises en place par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour aider les communes.

Il propose à l'assemblée de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en vue de la réalisation des projets suivants qui pourront être réalisés au cours de l'année 2026 :

- *Mise en conformité des réseaux d'assainissement afin de réduire leur impact – réduction des eaux claires parasites permanentes- quartier les Chalayes - Phase 4*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ce projet.
- DECIDE de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAU, le 19 décembre 2025.

Le Maire  
Vincent DUCREUX

La secrétaire de séance  
Evelyne MERLE

